

Les noces interrompues : [suite]

Autor(en): **Fourgeaud, Alexandre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **13 (1875)**

Heft 22

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183281>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES NOCES INTERROMPUES

PAR ALEXANDRE FOURGEAUD.

III

Le lendemain, en s'éveillant, Auguste pensa à la difficulté de sa situation. Comment en sortirait-il? Qu'allait-il devenir, lui, sans expérience de la vie? Il alla, vers dix heures, voir un de ses camarades de pension auquel il voulait demander avis, mais il ne le rencontra pas chez lui. Auguste passa ce jour-là à se promener au bord de la Seine, rêvant aux hommes qui se jetaient du haut des ponts par désespoir d'amour.

Ses craintes d'un danger immédiat tenaient ses facultés captives; de temps en temps, il se retournait, se croyant poursuivi. Son père lui avait si souvent parlé de gendarmes et de prisons, que son imagination, vivement impressionnée par la position excentrique où il s'était mis, lui montrait à chaque instant l'autorité paternelle sous l'aspect cornu des gardiens des passages et des ponts.

Dans la galerie *Vero-Dodat*, une panique le prit à la vue d'un homme de police poursuivant un gamin qui avait cassé une vitre chez le libraire étalagiste Labbé. Auguste, heurté par le fuyard, épouvanté par le choc, menacé par ses visions, joignait déjà les mains suppliantes lorsqu'il s'aperçut qu'on n'en voulait pas à sa personne.

Remis à peine de cette alerte, il s'en alla dîner rue Chabanaïs, dans le recoin borgne d'un bouchon tenu par des Italiens, où sa conscience timorée le poussa à se cacher.

Quand il rentra à son hôtel, vers cinq heures, son portier lui tint ce discours effrayant :

— Monsieur Duplantin, un monsieur est venu deux fois demander après vous.

— Un monsieur? s'écria Auguste près de s'évanouir, car il était plus mort que vif, sachant bien n'avoir donné son adresse, non plus que son nom, à personne, si ce n'est la veille, au portier, pour obéir aux ordonnances de police.

— Oui, Monsieur, il a parlé de prison et d'argent; je ne sais plus quoi encore; mais il reviendra ce soir, et si vous voulez, je le consignerai encore.

— Oui, oui, fit Auguste, qui se crut sauvé par cette ingénieuse idée du concierge; il monta rapidement à sa chambre et s'enferma pour rêver à son aise aux moyens d'échapper au danger que son imagination affolée lui faisait entrevoir sous des aspects sinistres.

Cependant, vers le soir, Auguste se disposait à recourir aux conseils de son ami de pension, lorsque deux hommes parurent à l'entrée de l'allée et lui mirent brusquement la main au col, et Auguste n'essaya pas même de résister. Il avait un tel sentiment de sa faute qu'il ne souffla mot, et, sur l'invitation brutale des recors, il monta en voiture.

Arrivé rue de Clichy, il fut conduit au greffe de la prison pour dettes, où tout s'expliqua; c'était à un Sylvestre Duplantin à qui l'on en voulait. Ce Duplantin n'avait aucune attache aux familles des Duplantin dont Auguste et son père étaient les derniers survivants. Auguste Duplantin pouvait se dire gentilhomme, car avant la révolution ses ancêtres étaient les hauts et puissants seigneurs du Plantin, en Picardie.

La mésaventure qui venait d'arriver à notre héros lui donna un peu d'assurance. Il s'en alla sans se retourner plus de deux fois jusqu'à la rue Tronchet, où demeurait son ami de pension, et cette fois il le rencontra; ils se dirigèrent vers le passage des Panoramas.

Tout en se promenant au bras de son camarade, Auguste pensait au moyen d'introduire Mlle Lacroix dans la conversation. De Clichy à la rue Tronchet, il s'était encouragé à pousser à bout ses aventures, et il s'était cautérisé dans sa rupture avec son père. A mesure que sa tête et son cœur s'échauffaient, au milieu des spéculations amoureuses les plus fantastiques, le souvenir passionné de la fille du maître de pension occupait les forces de son imagination, et combien son regret de Léontine était loin de lui. Il songeait à

aller à Créteil enlever Florence. Déjà, dans ses combinaisons, il bâtissait un nid de cachemire, de fourrures et d'énivrantes senteurs, au cinquième étage lambrissé d'une maison de Romainville.

Quant aux exigences matérielles d'un entretien permanent, il ne s'en préoccupait guère, ou plutôt elles ne se présentaient pas à son esprit exalté.

Aux Panoramas, il fut rudement distrait de ses rêveries par le contact brutal d'un jeune dandy donnant le bras à une dame élégamment parée. Auguste regarda. O ciel! qui aurait pu le lui persuader? En croirait-il même ses yeux? Florence Lacroix et Alexandre Bérol, autre condisciple de la pension de Créteil! Il n'hésita plus à parler et à demander s'il ne se trompait point.

— Non point, dit son ami, c'est bien elle et c'est bien lui, tous deux mariés depuis quinze jours.

Alors Auguste vit sous son vrai jour sa situation : le chagrin de son père, la douleur de Léontine, la colère soldatesque de M. César Gousseaud l'effrayèrent. Il fit franchement le récit de ses mésaventures sentimentales et autres, et demanda à son ami l'assistance d'un bon conseil pour la conduite qu'il avait à tenir.

— Un parti très simple à prendre, lui fut-il répondu. Regagne Châtellerauld sans attendre vingt-quatre heures, et estimes-toi fort heureux si tu rentres en grâce auprès de la belle Léontine, dont je suis prêt à m'éprendre sur le bien que tu m'en a dit.

C'était là un sage conseil; Auguste le comprit au plaisir qu'il aurait à s'y soumettre, mais craignant son père, la défiance de lui-même et le souvenir de ses embarras lui revinrent en même temps.

La nuit suivante s'écoula sans sommeil pour Auguste. L'expérience des deux derniers jours avait donné à sa raison la maturité d'un homme de trente ans. Quand le soleil glissa ses premiers rayons dans sa chambre, il se leva avec la résolution arrêtée de prendre à midi la voiture de Châtellerauld; mais il était écrit qu'il n'aurait pas même le mérite de la récipiscence.

Comme il faisait un centième tour de son lit à sa fenêtre et réciproquement, un murmure de voix dans le corridor voisin lui fit prêter l'oreille; on frappa alors violemment à la porte; il s'arrêta le cœur ému.

— Entrez, dit-il, à un second coup bien accentué.

La porte s'ouvrit doucement et Léontine parut : elle s'avança en pleurant, s'arrêta devant Auguste, et lui dit en affirmant sa voix :

— Vous m'avez outragée publiquement, Monsieur; il vous est impossible, si vous êtes un homme d'honneur, de me refuser une réparation publique. Je viens vous sommer de vous présenter encore avec moi au maire de Saint-Jean, et là vous répondrez *oui* à la question qu'il vous fera. Je me réserve de dire *non* à mon tour. Ce sera une vengeance : n'est-elle pas due?

Léontine se tut, attendant un mot, un signe d'Auguste. Tant de pensées contradictoires, tant de suppositions et d'étonnement traversèrent l'esprit de celui-ci, qu'il ne répliqua pas; ses yeux allaient de la porte entr'ouverte, qui laissait pénétrer un bruit de voix, à Léontine, immobile devant lui.

Ce n'était plus la jeune fille enjouée et insouciant de Saint-Jean-le-Léger; elle n'avait même plus, en ce moment, cette timidité réservée des jours qui précédèrent son mariage interrompu. Sa physionomie sérieuse s'animait, et dans ses yeux étincelants, à travers ses larmes, se dessinait une suprême résolution.

Auguste continuait à la regarder en silence : son joli visage s'éclaira du vif incarnat de la pudeur indignée.

— Mon père voulait se battre avec vous, dit-elle, mais qu'aurait gagné ma réputation à un duel? C'est une autre réparation qu'il me faut, et je l'aurai.

(A suivre.)

L. MONNET.